

# Refllet

MAGAZINE MUNICIPAL  
DES ENGHIENNOIS

Engien  
LES BAINS

MAI 2020

/

ENGHIENLESBAINS.FR

111

**2 | ÉDUCATION**

*Retour à l'école et école à distance*

**4 | SOLIDARITÉ**

*Conditions de visite dans les Ehpad*

**6 | INFOS PRATIQUES**

*Rappel des mesures barrières*

ÉDITION SPÉCIALE DÉCONFINEMENT

## La ville vous accompagne





## RÉOUVERTURE DES ÉCOLES REPOUSSÉE

Le retour à l'école a été décrété comme un impératif par le gouvernement. Et, il incombe aux communes d'élaborer les solutions pour appliquer le protocole sanitaire national. La Ville a jugé, après consultation des représentants des parents d'élèves et de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, que les écoles ne sont pas dans la capacité de recevoir tous les enfants dans les conditions sanitaires recommandées. Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et du classement du Val-d'Oise en zone rouge, le maire Philippe Sueur préconise le maintien de l'école à distance. La Ville a investi dans les outils technologiques afin de développer les classes virtuelles.

## COUP DE POUCE SUR LES DEVOIRS

L'école à distance confronte certains élèves à des difficultés et au risque de décrochage. Afin de ne laisser personne au bord de la route, la Ville travaille à la mise en place de plateformes solidaires pour la réussite scolaire de tous les élèves. Dans les locaux du BIJ et de la Médiathèque, des collaborateurs des services jeunesse et de la culture aideront les enfants, dans le strict respect des consignes sanitaires.



## Le service minimum de garde élargi

**L'épidémie place les communes devant une urgence sanitaire et sociale. Afin d'y répondre, Philippe Sueur, de manière conjointe avec l'Inspecteur de circonscription, les directeurs d'établissements et les représentants des parents d'élèves, a décidé d'élargir le service minimum de garde aux élèves "décrocheurs" et aux familles dans l'obligation de reprendre leur activité professionnelle.**

### DISPOSITIF SOLIDAIRE

**R**éservé aux enfants des soignants, des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers, des personnes en charge de gérer l'épidémie et du personnel funéraire, le service minimum de garde a été élargi aux enfants du personnel de la ville mobilisé pour les écoles enghiennoises et aux enseignants sans solution de garde. Il l'est désormais pour les élèves décrocheurs pour qui il est indispensable de retourner sur les bancs de l'école, ainsi que pour les familles étant dans l'obligation de reprendre leur travail au risque de mettre en péril l'équilibre de leur foyer et n'ayant pas d'autre mode de garde. Celles-ci devront s'inscrire sur l'espace citoyen entre le vendredi 8 et le dimanche 10 mai, en y joignant des attestations d'employeurs ainsi qu'une lettre motivant leur demande. Le mode d'organisation sera défini en fonction de la capacité d'accueil et du nombre de demandes, pour une ouverture au mieux le jeudi 14 mai, sous réserve d'une nouvelle communication de l'État sur la situation de crise.

Sur le temps de classe, les enfants seront aidés par les enseignants. Ils seront répartis par petits groupes dans les classes et dans le respect des distances obligatoires. Sur

le temps périscolaire, les agents de la Ville, dont les animateurs, les prendront en charge. Les repas seront pris en classe.

Afin d'assurer la sécurité de tous, les récréations seront échelonnées et les jeux de ballons et jeux de contact interdits. Là où les lieux le permettent, les enfants suivront un sens de circulation unique. Un protocole sanitaire strict est mis en place avec un nettoyage et une désinfection des salles et couloirs, y compris des zones de contacts (interrupteurs, poignées...), deux fois par jour. Les enfants devront se laver les mains au savon régulièrement, avant et après chaque repas, avant et après chaque passage aux toilettes et après manipulation de tout objet.

Alors que le taux d'encadrement des enfants sera renforcé, la Ville maintient ses tarifs habituels sur l'accueil périscolaire et le mercredi en accueils de loisirs. Le service minimum de garde perdurera aussi longtemps que l'état d'urgence sanitaire l'exigera. La Ville tient à remercier tous les enseignants, les animateurs, les atsem, les agents de l'entretien et de la restauration scolaire qui assurent ce service depuis le début du confinement.



## Le protocole sanitaire déjà expérimenté

Sans attendre les annonces gouvernementales, la Ville a initié une démarche unique dans le Val-d'Oise : l'expérimentation de masques par les enfants.

### ACCUEIL EN SÉCURITÉ

Dès le 27 avril, les élèves du service de garde minimum ont reçu deux masques, un par demi-journée, l'objectif étant d'observer leur réaction quant à l'utilisation de cette protection complémentaire aux gestes de prévention. Le test a été réalisé, avec l'accord des parents, sur les temps de récréation et les trajets dans l'école, l'Académie de médecine ne recommandant pas de le porter dans la salle de classe.

Cette démarche a été rendue possible grâce à l'aide d'une Enghiennoise travaillant dans une entreprise parisienne de textile, Floritex, qui a fourni des masques

lavables, confectionnés avec du tissu français aux normes AFNOR. En prévision de l'accueil des enfants dans les écoles, la Ville distribuera à chaque élève deux masques, un par demi-journée. Ils pourront le porter si les parents l'autorisent. Il leur sera demandé d'apporter deux contenants, l'un pour isoler les masques usagés, l'autre pour conserver les masques non utilisés. Si le gouvernement ne recommande pas le port du masque, il est important que les élèves en disposent dans le cas où ils présenteraient des symptômes dans la journée, le temps que leurs parents viennent les chercher.



### RÉOUVERTURE DES CRÈCHES

Dès le 11 mai, les crèches peuvent rouvrir dans la limite de 10 enfants par section, en alternance d'une semaine sur deux. Le service minimum de garde assuré par Les Petits Chaperons Rouges pendant le confinement est maintenu.



### ÉCOLE À DISTANCE : UN PARI SUR L'AVENIR

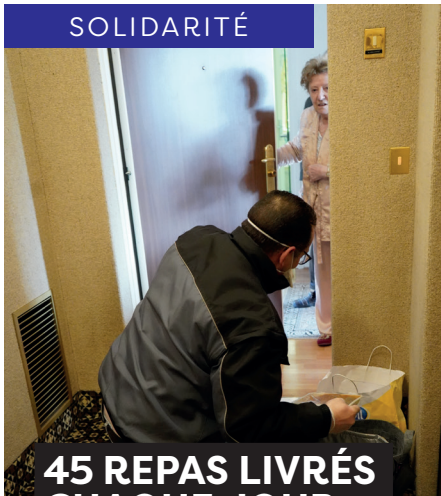
Dès la fermeture des établissements, la Ville a acquis des licences du logiciel de visioconférence Zoom pour tous les enseignants. La veille du confinement, ils ont été formés à son utilisation. Les classes étant chacune équipée d'un ordinateur portable, ils ont pu poursuivre leurs cours de chez eux. Chacun, avec son style pédagogique, s'est emparé des outils d'apprentissage numérique afin d'être présents pour ses élèves.

La crise sanitaire a fait émerger de nouvelles pratiques pédagogiques marquant un tournant dans l'enseignement. Elles ouvrent des perspectives à terme pour que des élèves malades ou éloignés de leurs établissements scolaires puissent suivre les cours, par écran interposé. Dans cet objectif la Ville a intégré Canopé, un réseau de recherche et d'accompagnement sur les apprentissages scolaires à distance.

### + DE 4 000 NOUVELLES CONNEXIONS

Depuis le début du confinement, vous êtes de plus en plus nombreux à consulter le site de la Médiathèque George-Sand, et notamment la presse en ligne pour laquelle les connexions sont multipliées par 4, l'autoformation et la VOD.

## SOLIDARITÉ



### 45 REPAS LIVRÉS CHAQUE JOUR

Deux collaborateurs du CCAS se relaient du lundi au dimanche pour porter à domicile des repas aux seniors qui en font la demande. C'est une aide précieuse et bienveillante pour nos aînés qui ne peuvent faire leurs courses ou cuisiner. Le portage des repas, indispensable pour les approvisionner, permet de garder le lien et de veiller sur les personnes âgées isolées.



### PROTÉGER LES SENIORS DE L'ISOLEMENT

Alors que le confinement avait isolé nos aînés pour les protéger, l'État a autorisé les visites dans les maisons de retraite, moyennant un protocole sanitaire strict, avec port du masque, respect de la distance et désinfection des locaux spécialement aménagés à cet effet. Les Ehpad délivrent l'autorisation de visite en fonction de l'état de santé de la personne. Afin de divertir les seniors, plusieurs initiatives ont vu le jour. La résidence Arpavie Jean Moracchini a notamment organisé un concert depuis le parc Villemessant, un moment de douceur et d'enchantement auquel ont participé la majorité des résidents depuis leur balcon.



## Des appels pour rompre la solitude

Parce que le confinement nous prive de vie sociale et peut générer de l'anxiété, les élus et les agents du CCAS ainsi que de la Médiathèque George-Sand ont déjà réalisé plus de 800 appels de bienveillance auprès des personnes âgées de plus de 60 ans. Ces moments conviviaux très appréciés permettent d'échanger sur les difficultés liées au confinement ou bien de poser des questions quant à l'ouverture des services municipaux, du marché... Les équipes et les élus se relaient également 7j/7 pour contacter régulièrement, si ce n'est quotidiennement, les personnes vulnérables afin de veiller sur leur santé, leur moral et leurs besoins. Selon les situations, certains appels durent jusqu'à une demi-heure. Depuis le début de la crise sanitaire, des liens et de l'attachement se sont créés.

80  
appels quotidiens  
auprès des  
personnes  
vulnérables



### GARDER LE CONTACT

Jamais les réseaux sociaux n'ont été aussi utiles pour prendre des nouvelles de nos proches. Nos aînés fréquentant la Villa du Lac sont ainsi particulièrement actifs sur le groupe WhatsApp du Point Seniors. Des animations, telles que des défis créatifs ou des quiz cinéphilés sont proposés pour maintenir ce qui est essentiel : le lien social.

➤ Si vous souhaitez vous aussi rejoindre ce groupe, appelez au 01 34 28 42 42.



### DES MILLIERS DE MASQUES POUR LES SOIGNANTS

Des particuliers, des entreprises et des restaurants ont fait don au CCAS de masques et de gels hydro-alcooliques qui ont ensuite été redistribués dans les maisons médicalisées de la ville, et aux services d'aides à domicile. Le CCAS et la ville ont par ailleurs donné aux personnels assurant des missions de service public leurs stocks de 5 500 masques (issus de la pandémie du H1N1 en 2012), ainsi que des gels hydro-alcooliques aux Ehpad, à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne, aux médecins de la ville, aux commerçants et au commissariat de police.

# Une reprise des activités anticipée

Alors que les communes sont en première ligne pour gérer la crise sanitaire, la Ville a, dès l'annonce gouvernementale, mobilisé toutes ses équipes pour anticiper la reprise des activités. Pour l'aider dans sa démarche, elle s'est attachée les services d'un référent Covid-19.

## MOBILISATION

Comment réouvrir au public les services municipaux tout en protégeant les administrés et les agents ? Face à cette crise inédite, les villes doivent appliquer les mesures liées à l'état d'urgence sanitaire tout en assurant la continuité du service public. Une situation exigeant une réorganisation du travail et une réévaluation complète des risques, au regard de l'épidémie.

Pour ce faire, la Ville collabore depuis le 20 avril avec un référent Covid-19, Monsieur Americo Da Costa de la société Riscos, dont la mission est de « s'assurer que les mesures sanitaires, les gestes barrière et les règles de distanciation sociale sont bien mises en place et parfaitement intégrées par tous ». Ce spécialiste de la prévention, de l'hygiène et de la sécurité au travail contrôlera l'application des règles. Parmi les gestes de prévention essentiels, il insiste sur la nécessité de se

laver régulièrement les mains et lors du retour à domicile, de déposer dans l'entrée tout objet ayant pu être contaminé – téléphone, portefeuille, clés, chaussures – et ôter ses vêtements.

Suite à un audit mené dans les services et sites municipaux, le référent Covid-19 estime que « la Ville est allée au delà des recommandations gouvernementales ». Elle a notamment élaboré un ensemble de consignes pour les chantiers, la tenue des réunions, le passage aux vestiaires, le plein de carburant des véhicules municipaux, la désinfection des postes de travail et l'utilisation des imprimantes. Il constate que « la ville a su anticiper et sensibiliser toutes ses équipes à la sécurité sanitaire afin d'aborder le déconfinement plus sereinement ».

Une démarche traduisant la volonté d'Enghien-les-Bains d'être exemplaire auprès des administrés mais aussi de ses collaborateurs. Alors qu'une grande partie des agents sont en télétravail, ceux-ci pourront reprendre leurs activités sur le terrain, avec l'assurance que des mesures ont été mises en œuvre pour leur sécurité.

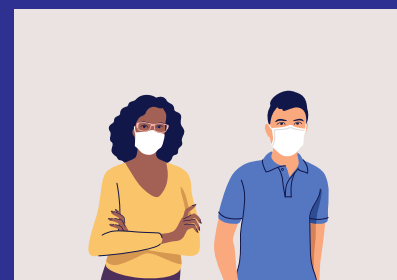


## SOLIDARITÉ



## OUVERTURE AU PUBLIC DES SERVICES MUNICIPAUX

Dès le 11 mai, l'État civil, la Direction de l'Action Éducative et le CCAS rouvrent au public. Pour votre sécurité et celle des agents, un cheminement en sens unique et obligatoire, avec marquage au sol, sera mis en place pour réguler les flux et respecter les règles de distance sanitaire. Des gels hydro-alcooliques seront à disposition.



## 30 000 MASQUES SUPPLÉMENTAIRES

La ville a commandé 30 000 masques chirurgicaux afin d'équiper les professionnels en contact direct avec le public : les commerçants et le personnel exerçant une mission de service public. Des mesures de protection sanitaire indispensables lorsque la distanciation sociale est impossible. Par ailleurs, la Ville a reçu deux dons de masques par des Enghiennois. Monsieur Wang a donné 20 000 masques chirurgicaux fabriqués en Ile-de-France et madame Pham a offert 2 000 masques fabriqués en Chine par sa famille.

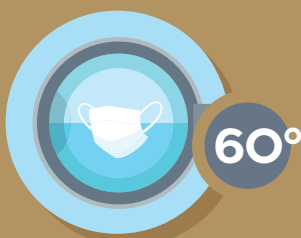
## CONSEILS D'UTILISATION DU MASQUE EN TISSU



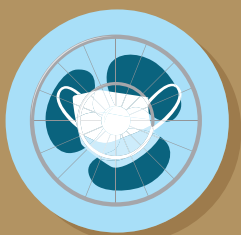
Se laver les mains  
avant de le mettre



Ne pas le toucher et le  
changer toutes les 4 heures



Laver en machine à 60°  
ou à l'eau chaude avec du  
savon suivi d'un coup de fer  
à repasser afin d'exposer le  
tissu à une source de chaleur  
pendant 5 à 10 minutes



Mettre à sécher dans une  
pièce non occupée.  
Attention l'usage du  
sèche-linge peut altérer  
les élastiques

## INFOS PRATIQUES

# Des masques pour tous les Enghiennois

Sans attendre les consignes de l'État, Philippe Sueur a commandé, dès le 17 avril, 30 000 masques de type chirurgical, 28 000 masques adultes et 5 000 masques enfants, lavables, certifiés AFNOR et Direction Générale de l'Armement. En soutien à l'économie de notre pays, la Ville s'est tournée vers un fabricant français, certifié.

Ces masques seront distribués en porte-à-porte entre le vendredi 8 mai et le dimanche 10 mai par des élus accompagnés des services de la ville. Les personnes absentes au moment de la distribution prendront rendez-vous auprès de la mairie au 01 34 28 45 45, à partir du lundi 11 mai, pour récupérer leur dotation sur présentation d'une pièce d'identité, d'un livret

de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Cette initiative solidaire a pour but d'offrir à tous la possibilité d'accéder à cette protection indispensable, notamment dans les transports publics ou lorsque la distanciation sociale n'est pas possible. Les pharmacies, les buralistes et la grande distribution sont également habilités à vendre des masques sanitaires grand public.



Quarante bénévoles se relaient au Centre culturel François Villon depuis le 20 avril pour confectionner des masques grand public aux normes Afnor. Plus de 200 masques ont déjà été distribués à nos aînés de la résidence Jean Moracchini et de la Commanderie des Hospitaliers. Si vous souhaitez donner de votre temps pour couper, coudre et repasser, ou donner du tissu, des élastiques, des rubans, rendez-vous sur : [solidariteccfv@gmail.com](mailto:solidariteccfv@gmail.com)

## VIE SOCIALE : UNE REPRISE PARTIELLE

**Médiathèque George-Sand :**  
réouverture fin mai avec un dispositif de retrait des commandes, et une livraison à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

**Centre des arts :** la saison est terminée mais les équipes vous proposent des animations sur leurs réseaux sociaux.

**École de Musique et de Danse :**  
les professeurs continuent à donner leurs cours à distance.

**Centre culturel François-Villon :**  
poursuite des animations et cours en ligne

**Théâtre du Casino :** réouverture non autorisée. Les spectacles sont soit annulés soit reportés. Pour toute demande de remboursement ou de report, adressez vous à : [nleuillerm@groupebarriere.com](mailto:nleuillerm@groupebarriere.com)

**Associations :** le rassemblement de plus de 10 personnes étant interdit, les activités ne sont pas encore autorisées.

**Sports :** seul le sport individuel en plein air est autorisé



INFOS PRATIQUES

# Le marché d'Enghien de nouveau ouvert

C'est une bonne nouvelle. Le marché est de nouveau ouvert les mardis, jeudis et samedis de 7h30 à 13h30.

## COMMERCES

Le maire Philippe Sueur a obtenu du Préfet l'autorisation de réouverture du marché qui représente un point d'approvisionnement indispensable pour la ville mais aussi pour les communes alentour. Durant la fermeture du marché, les commerçants du marché ont participé à l'effort collectif en s'adaptant et en se réinventant pour servir leurs clients. Vous êtes d'ailleurs nombreux à les avoir soutenus en effectuant vos commandes à retirer sur place ou en livraison.

### De strictes mesures sont mises en œuvre pour garantir la sécurité de tous :

- Filtrage à l'entrée pour limiter le nombre de clients à 100 personnes à l'intérieur
- Sens unique de circulation dans les allées
- Distance de 1 mètre minimum entre les clients et les commerçants
- Friction hydroalcoolique des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie
- Port du masque vivement conseillé
- Liste des commerçants présents à retrouver sur le site internet de la ville



## SOUTENONS NOS COMMERCES

Tous les commerces ouvriront de nouveau à partir du 11 mai, à l'exception des cafés et restaurants. Pendant le confinement, les commerces alimentaires et les enseignes de services sont restés ouverts et d'autres artisans ont mis en place des dispositifs de retrait et de livraison des commandes. C'est le cas de plusieurs libraires, fleuristes et restaurants. Alors que la crise sanitaire impacte profondément leurs activités, il est important de les soutenir, ils ont besoin de nous. C'est le moment de découvrir ou redécouvrir le dynamisme et la qualité de nos commerçants.

## COLLECTE DES DÉCHETS

Toutes les collectes du soir (déchets ménagers, encombrants) sont maintenues à partir de 16h. Par solidarité avec les agents de collecte qui se montrent exemplaires et engagés, facilitez-leur le travail en respectant les consignes de présentation et en évitant les stationnements gênants pour la collecte.

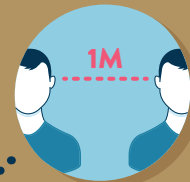
## Déchèterie du Plessis-Bouchard

Le Syndicat Emeraude travaille à sa réouverture le 11 mai si les conditions de fonctionnement des filières de valorisation sont réunies. Consultez au préalable le site [www.syndicat-embraude.com](http://www.syndicat-embraude.com) pour vous assurer de son ouverture et des conditions de dépôt.

## GESTES BARRIÈRES : REDOUBLEZ DE VIGILANCE

Déconfinement ne rime pas avec relâchement. Les gestes de prévention restent primordiaux pour votre protection et celle des autres.

Respecter une distance de plus d'1 mètre



Nettoyer régulièrement les objets utilisés (tables, poignées de porte, interrupteurs, télécommandes, écran de téléphone, clés...)

Se laver les mains toutes les heures au savon, ou à défaut avec une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique

Porter un masque si la distanciation est impossible



Déposer, lors du retour à domicile, tous les objets touchés et les désinfecter, enlever ses vêtements et les mettre dans un sac, prendre une douche.

Limiter ses déplacements au strict nécessaire





# Déconfinement :

## son application à Enghien-les-Bains

### 1 Familles

- ... **Crèches** : réouverture, par groupe de 10 enfants maximum
- ... **Écoles maternelles et élémentaires** : mise en place d'un accueil d'un maximum d'enfants par la ville.
- ... **Collèges** : en attente d'informations de l'État
- ... **Lycées** : pas de réouverture pour l'instant, en attente d'une décision fin mai
- ... **Enseignement supérieur** : pas de réouverture avant la rentrée de septembre

### 2 Économie, commerces et transports

- ... **Entreprises** : réouverture avec l'application de mesures de distanciation sociale et maintien du télétravail au moins 3 semaines à partir du 11 mai
- ... **Bars, cafés et restaurants** : réouverture non autorisée
- ... **Commerces** : réouverture avec l'application des mesures d'hygiène et de sécurité. Le marché d'Enghien est ouvert depuis le 30 avril
- ... **Chômage partiel** : les mesures sont maintenues jusqu'au 1<sup>er</sup> juin
- ... **Transports en commun** : port du masque obligatoire dans les bus, trains et métros, ainsi que les taxis et VTC en l'absence de séparation plexiglas. Le trafic sera assuré à 70% sur la RATP et 60% sur les Transiliens mais la capacité d'accueil des 350 000 usagers quotidiens de la ligne H ne dépassera pas, en fait, 20%
- ... **Déplacements quotidiens** : interdits au-delà de 100 km sauf motif professionnel ou familial impérieux

### 3 Vie sociale, culturelle et sportive

- ... **Sports** : interdiction dans les lieux collectifs et couverts, ainsi que les sports de contact ou collectifs. Seul le sport individuel est autorisé en plein air et s'il respecte les mesures de distanciation sociale

- ... **L'UGC Enghien, le théâtre du Casino et le Centre des arts** restent fermés
- ... **Médiathèque George Sand** : réouverture envisagée fin mai avec un dispositif de commande et de retrait, ainsi qu'une livraison de documents à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- ... **École de Musique et de Danse** : la structure reste fermée mais les cours se poursuivent à distance
- ... **Parcs et jardins** : réouverture non autorisée
- ... **Festivals et grands événements** : interdits jusqu'en septembre si plus de 5 000 personnes
- ... **Salle des fêtes** : réouverture non autorisée

### 4 Cultes, cérémonies et réunions

- ... **Cultes** : pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin
- ... **Mariages** : pas de cérémonie avant le 2 juin
- ... **Cérémonies d'inhumation** : limitées à 20 personnes
- ... **Anniversaires et réunions de famille** : les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits.
- ... **Cimetières** : ouverts

### 1 Prévention et protection

- ... **Tests** : 700 000 tests virologiques par semaine dans toute la France. Les personnes testées positives devront se confiner chez elles ou à l'hôtel, leur entourage sera testé et isolé
- ... **Masques** : Des masques lavables ont été distribués à tous les Enghiennois à raison de 2 par personne. Des masques grand public sont également disponibles en pharmacie, dans les supermarchés et chez les buralistes
- ... **Suivi dans les départements** : chaque jour, une carte des départements est publiée par la Direction Générale de la Santé. Elle permet d'ajuster les mesures de déconfinement en fonction de la couleur (rouge ou verte). Pour l'heure, le Val d'Oise est placé en zone rouge